

## PV du Conseil communal du lundi 21 janvier 2013 à 20 heures

### Clôture de la séance à 20h16.

#### Présents :

<b>NOMS – PRENOMS</b>		<b>Présence</b>
ANSAY Françoise		
de LAVELEYE Daniel		Excusé
DEGLIM Marcel		
DEPAYE Alexandre		
DUBOIS Dany		
GILON Christophe		
HANSOTTE Pascal		
HELLIN Didier		
HERBIET Cédric		
HONTOIR Céline		
HUBRECHTS René		
KALLEN Rosette		
LAMBOTTE Marielle		
LIXON Freddy		
MOYERSOEN Benoît		
<b><u>Secrétaire communal</u></b>	<b><u>MIGEOTTE François</u></b>	

#### Le Conseil,

#### Séance publique

Vu le CDLD et en particulier les articles L1122-12, L1122-13 et L1122-24;

Vu la demande de convocation du conseil communal à la date du 21 janvier 2013 à 20h00, introduite par Monsieur Didier Hellin auprès du secrétaire communal en date du 14 janvier 2013 ;

Attendu que cette demande est signée par les 6 conseillers communaux du groupe idOhey ;

Attendu qu'un délai de 6 jours francs sépare la date de la demande de celle fixée pour le conseil communal alors que, sauf les cas d'urgence, la convocation se fait au moins sept jours francs avant celui de la réunion ;

Attendu que par mail envoyé le 14 janvier 2013 suite au dépôt de sa demande, Monsieur Didier Hellin précise les éléments suivants concernant l'urgence dans laquelle s'inscrit sa demande :

*« Le Groupe idOhey souligne pour le surplus l'urgence de la convocation du Conseil communal du 21 janvier prochain pour le point 1 en particulier, sachant que le délai de recours est de 60 jours à dater du 04 décembre et qu'il faut préalablement choisir un avocat et établir un dossier de recours, ce qui demande du temps.*

*Pour le Groupe idOhey*

*Didier HELLIN »*

Attendu que l'urgence doit être déclarée par les deux tiers au moins des membres présents ;

## **1. SHEMA DE STRUCTURE COMMUNAL – DECISION D'INTRODUIRE UN RECOURS CONTRE LA NOTIFICATION MINISTERIELLE DU 04 DECEMBRE 2012**

La parole est donnée à M.Hellin qui justifie l'urgence liée à ce point, et dont découlent les autres points inscrits à l'ordre du jour du conseil, par le délai de 60 jours à dater du 4 décembre 2012 pour introduire un recours au conseil d'état (consultation de trois cabinets d'avocat, constitution d'un mémoire, ...) contre la décision du Ministre compétent d'annuler les décisions du conseil communal relatives à l'adoption du schéma de structure, indiquant un vice de forme du fait que l'arrêté ministériel n'était pas joint au courrier du Ministre et n'a pas été transmis avant la date butoir du 4 décembre 2012.

Le conseil procède au vote sur l'urgence de ce point après que le président de séance ait précisé que le Ministre a été interpellé sur ce point par la Commune et que celle-ci est en attente d'une réponse qui doit lui parvenir dans les jours à venir ;

Par 5 voix pour (Marcel Deglim, Alexandre Depaye, Didier Hellin, Céline Hontoir, Benoît Moyersoën),  
Et 9 voix contre (Françoise Ansay, Dany Dubois, Christophe Gilon, Pascal Hansotte, Cédric Herbiet, René Hubrechts, Rosette Kallen, Marielle Lambotte, Freddy Lixon)

Le Conseil décide de ne pas déclarer l'urgence concernant ce point.

## **2. PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL – APPROBATION PAR LE GOUVERNEMENT WALLON EN DATE DU 21 DECEMBRE 2012 – DISCUSSION ET DECISION**

Le conseil procède au vote sur l'urgence de ce point.

Par 5 voix pour (Marcel Deglim, Alexandre Depaye, Didier Hellin, Céline Hontoir, Benoît Moyersoën),  
Et 9 voix contre (Françoise Ansay, Dany Dubois, Christophe Gilon, Pascal Hansotte, Cédric Herbiet, René Hubrechts, Rosette Kallen, Marielle Lambotte, Freddy Lixon)

Le Conseil décide de ne pas déclarer l'urgence concernant ce point.

## **3. SECURITE DE LA CHAUSSEE DE CINEY**

Le conseil procède au vote sur l'urgence de ce point.

Par 5 voix pour (Marcel Deglim, Alexandre Depaye, Didier Hellin, Céline Hontoir, Benoît Moyersoën),  
Et 9 voix contre (Françoise Ansay, Dany Dubois, Christophe Gilon, Pascal Hansotte, Cédric Herbiet, René Hubrechts, Rosette Kallen, Marielle Lambotte, Freddy Lixon)

Le Conseil décide de ne pas déclarer l'urgence concernant ce point.

**4. ZONE D'ACTIVITES ECONOMIQUES D'OHEY – INTERPELLATION ET  
DECISION SUITE A LA DECISION DU GOUVERNEMENT WALLON TELLE  
QUE REPRISE DANS L'AGW DU 13 DECEMBRE 2012**

Le conseil procède au vote sur l'urgence de ce point.

Par 5 voix pour (Marcel Deglim, Alexandre Depaye, Didier Hellin, Céline Hontoir, Benoît Moyersoën),  
Et 9 voix contre (Françoise Ansay, Dany Dubois, Christophe Gilon, Pascal Hansotte, Cédric Herbiet,  
René Hubrechts, Rosette Kallen, Marielle Lambotte, Freddy Lixon)

Le Conseil décide de ne pas déclarer l'urgence concernant ce point.

Questions du public en lien avec l'ordre du jour de la séance de ce conseil communal : néant

Questions de conseillers communaux : néant.